

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	12 (1924)
<b>Heft:</b>	200
<b>Artikel:</b>	Où nous en sommes
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258296">https://doi.org/10.5169/seals-258296</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Deux grenouilles tombèrent un soir dans un pot de crème. L'une d'elles, convaincue que c'en était fait d'elle, se laissa choir au fond du vase et y trouva la mort; l'autre ne cessa de nager, tant et si bien qu'elle finit par transformer la crème en beurre: une solide assise, d'où, le matin venu, elle put rebondir vers la vie. »

Aux heures de découragement et de préoccupations, inévitables dans l'œuvre féministe et suffragiste... pensons donc à la grenouille et à la motte de beurre!

## Où nous en sommes

<i>Gain sur l'an dernier au 1<sup>er</sup> novembre</i>	2
<i>Par Mlle K. (Genève)</i>	1
<i>Mme G. (Genève)</i>	1
<i>Par Mlle C. P. (Vevey)</i>	1
<i>Mlle M. Sch. (Genève)</i>	1
<i>Par Mlle Z. (Aigle)</i>	8
	<b>14 ab.</b>
<i>Désabonnements annoncés pour 1925.</i>	2

<i>Gain sur l'an dernier</i>	<b>12 ab.</b>
------------------------------	---------------

Merci à tous très chaudement. Mais il nous faut répéter *a)* que nous entrons dans la période dangereuse des renouvellements d'abonnements, dont beaucoup restent sur le carreau, et *b)* que notre chiffre d'abonnés de l'an dernier n'était pas suffisant pour boucler complètement notre budget. C'est pourquoi nous sommes reconnaissants à tous ceux et celles qui continuent leur propagande, comme à tous les destinataires de notre « lancement » qui veulent bien nous prouver en s'abonnant leur intérêt pour notre journal.

## Un Congrès international dont on ne parla pas

Le *Mouvement Féministe* du 5 septembre a mentionné les Congrès internationaux qui eurent lieu au cours de ce dernier été. On pourrait citer encore le très intéressant XI<sup>me</sup> Congrès coopératif international qui tint ses assises à Gand au mois de septembre de cette année, et que la presse — sauf la presse coopérative, cela va de soi — a passé sous silence.

Pour quelle raison?

L'utilité de la coopération ne se discute pas; pas davantage que son rôle dans l'évolution des nations. Elle est un puissant levier de réorganisation économique et sociale, et l'un des promoteurs les plus efficaces de paix universelle. Elle est devenue « un Etat dans l'Etat », un Etat apprécié et officiellement reconnu dans nombre de pays; en Angleterre, par exemple, en Danemark, en Italie, etc. Dix gouvernements avaient envoyé au Congrès des représentants officiels, et le Bureau international du Travail y était représenté par son directeur, M. Albert Thomas. Un mouvement qui s'est étendu sur 28 pays et qui compte 40 millions d'adhérents, dont 4 1/2 pour l'Angleterre seulement, 337.500 pour le petit Danemark et 363.000 pour la Suisse, ne peut ni ne doit être ignoré.

Comment se fait-il, dès lors, que la presse ait généralement passé sous silence cette intéressante manifestation? Serait-ce peut-être que, affermée au commerce particulier qui la fait vivre de ses annonces, et sachant de quel côté la tartine est beurrée, elle se soit tue dans un intérêt commun et d'un commun accord? Comment expliquer ce silence?

*Onbekend maakt onbemind*<sup>1</sup>, dit un proverbe néerlandais. Si la coopération rencontre, en Suisse romande surtout, peu de sympathie, c'est que l'on n'en connaît pas la vraie signification. Pour d'aucuns elle est, sinon le synonyme, du moins un apanage du socialisme; pour d'autres elle forme, tout simplement, une concurrence plus ou moins rédoutable au commerce privé. Or, elle n'est ni l'un ni l'autre.

La coopération vise à un double but; d'abord l'amélioration matérielle de la situation de ses adhérents et de la communauté;

<sup>1</sup> Londres 1895; Paris 1896; Delft 1897; Paris 1900; Manchester 1902; Budapest 1904; Crémone 1907; Hambourg 1910; Glasgow 1913; Bâle 1921.

<sup>2</sup> On juge mal ce qu'on ne connaît pas.

ensuite l'amélioration morale des individus et de la société. Cette amélioration matérielle, la coopération cherche à l'atteindre par deux moyens:

1<sup>o</sup> en *supprimant*, dans la mesure du possible, entre la production et la consommation, les *intermédiaires* dont les services majorent les prix du 20, du 30, du 50, du 100 % et même au-delà

2<sup>o</sup> en *réorganisant la production* de manière à ce qu'elle soit au service direct du consommateur, à ce qu'elle tienne compte, avant tout, de la demande; qu'elle produise pour le consommateur et non plus aveuglément pour le marché et le commerce.

Il est bien évident que ces mesures: suppression des intermédiaires, réorganisation de la production, diminueront énormément le coût de la vie, puisque les prix actuels sont majorés, et par le profit que prennent les intermédiaires — grossistes, demi-grossistes, détaillants — et par le capital improductif que représentent les énormes stocks de marchandises qui attendent un écoulement.

Vous me direz: « Mais ces intermédiaires, n'ont-ils pas le droit de vivre; eux aussi? Ne seront-ils pas les victimes du développement de la coopération? »

Et je vous répondrai: « Y eut-il jamais progrès sans sacrifices? Lorsque les chemins de fer remplacèrent les diligences, les machines la main-d'œuvre, pour ne citer que ces exemples, n'y eut-il pas des victimes aussi? toute une catégorie de personnes qui, perdant leur emploi, durent s'adapter au nouvel ordre de choses? A-t-on renoncé au progrès pour cela? » Et je vous le demande: qu'est-ce qui importe le plus: l'intérêt des individus? ou le bien de la communauté?

Du reste, ce n'est pas du jour au lendemain que les « victimes » de la coopération seront hors combat; l'évolution avance pas à pas, laissant aux individus et aux circonstances le temps de se transformer et de s'adapter au progrès. Ainsi, les intermédiaires, les détaillants d'aujourd'hui, trouveront à utiliser leur expérience, leurs capacités au service même des coopératives, où un salaire fixe remplacera un gain plus élevé, parfois, mais plus aléatoire, souvent accompagné de beaucoup de soucis.

Les coopératives de consommation ne sont pas des magasins appartenant à un particulier, à des associés, ou à une société par actions; elles appartiennent aux membres de la Société coopérative, qui achètent en commun le plus directement possible et revendent les marchandises à leurs membres, en général aux prix du marché. Cependant le trop perçu, c'est-à-dire la différence entre le prix de revient et le prix de vente, au lieu d'aller, comme bénéfice, dans la poche du détaillant, de l'intermédiaire ou de la société par actions, retourne aux membres de la société coopérative. Ce trop-perçu peut leur être restitué en argent (ristournes) pour une part, mais doit, pour une large part, être employé au profit de ceux-ci: épargne, fonds de secours en cas de maladies, d'accidents, de vieillesse; colonies de vacances, séjours de repos pour les mères de famille, fonds pour le développement des membres, pour l'éducation des enfants, etc., etc.

Ceci nous amène au second but de la coopération: *l'amélioration morale* des individus et de la société prise dans son ensemble.

Coopération signifie entr'aide, fraternité; sa devise est celle de notre Suisse: « Un pour tous, tous pour un. » Et il y a cela de remarquable que le coopérateur travaille à son propre bien-être dans la mesure où il contribue au bien-être de son prochain.

La coopération est accessible à tous, hommes et femmes, riches ou pauvres, à tous les partis politiques comme à toutes les confessions. Seulement, les différences politiques ou religieuses ne doivent pas exercer d'influence au sein de la coopération. Si la coopération n'est pas un but en soi, mais un moyen d'atteindre à une prospérité générale et à la paix sociale, elle ne devra jamais être un moyen au service d'un parti politique, comme d'aucuns tentent de l'asservir. La coopération, dans son essence même, est *neutre*; elle se place au-dessus de tous les partis, pour ne reconnaître que celui de l'entr'aide; au-dessus de toutes les confessions, pour les réunir toutes dans celle de la charité.